

Pertes de rémunération des travailleurs âgés déplacés : **Tenir compte de l'option de la retraite**

Tammy Schirle
Université Wilfrid Laurier

Février 2009

Résumé

Dans ce document, j'évalue l'ampleur des pertes de rémunération auxquelles se heurtent les travailleurs déplacés âgés de plus de 50 ans. Ce phénomène se complexifie avec les travailleurs âgés qui choisissent eux-mêmes de se retirer de la population active et de prendre leur retraite, ce qui nous empêche d'observer une éventuelle perte de rémunération.

À l'aide des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (1993-2004), j'utilise le modèle de sélection de Heckman, qui tient compte du départ d'une personne de la population active après son déplacement. Les résultats indiquent que le choix personnel est un facteur important à considérer lorsqu'on étudie la rémunération des travailleurs âgés, mais qu'il ne crée pas de biais des estimations des pertes de rémunération à la suite d'un déplacement. Qui plus est, les résultats indiquent que les travailleurs de plus de 50 ans n'affichent pas une perte de rémunération supérieure à celle des 35 à 49 ans lorsqu'ils sont déplacés. Ces pertes ne sont que légèrement supérieures à celles qu'accusent les 25 à 34 ans. Conformément à la documentation qui existe, les travailleurs déplacés de plus de 50 ans qui avaient le plus d'expérience au poste qu'ils viennent de perdre sont ceux qui enregistrent les plus fortes pertes de rémunération.

Code du JEL : J63, J31, J26

Mots clés : Mises à pied, niveau de rémunération, structure salariale, retraite, politiques de retraite

L'analyse statistique de cette étude s'appuie sur des microdonnées de Statistique Canada rendues accessibles par le Centre de données de recherche du Sud-Ouest de l'Ontario.

Cette étude reflète le point de vue de l'auteure, et non l'opinion de Statistique Canada. Ce document a été commenté par des lecteurs anonymes et subventionné par le RCCMTC. J'aimerais également souligner l'aide à la recherche que m'ont donnée Ryan Marr et Chris Wallbank. Toute erreur ou omission demeure la responsabilité de l'auteure.

Correspondance : Tammy Schirle, Département d'économie, Université Wilfrid Laurier, 75, av. University W., Waterloo (Ontario), Canada N2L 3C5

Courriel : tschirle@wlu.ca

Site Web : www.wlu.ca/sbe/tschirle